

Abs. 3
Streichen

Ch. III

Proposition de la commission

AI. 1

Adhérer au projet du Conseil fédéral

AI. 2

Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur.

AI. 3

Biffer

Maury Pasquier Liliane (S, GE), pour la commission: Le Conseil fédéral propose un vote en cascade de l'arrêté fédéral et de la loi composant la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». La commission préfère quant à elle que le vote ait lieu le même jour sur les deux objets, et elle préfère également donner au Conseil fédéral la compétence de fixer la date d'entrée en vigueur de la loi. Il s'agit des modifications que nous vous proposons à ce niveau.

Je vous remercie de soutenir la proposition de la commission.

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble
(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 14.088/1018)
Für Annahme des Entwurfes ... 28 Stimmen
Dagegen ... 5 Stimmen
(10 Enthaltungen)

Abschreibung – Classement

Antrag des Bundesrates

Abschreiben der parlamentarischen Vorstösse
gemäß Brief an die eidgenössischen Räte
Proposition du Conseil fédéral
Classer les interventions parlementaires
selon lettre aux Chambres fédérales

Angenommen – Adopté

11.3778

Motion FDP-Liberale Fraktion.

Beruflische Vorsorge.

Mindestzinssatz entpolitisieren

Motion groupe libéral-radical.

Prévoyance professionnelle.

Dépolitisons

le taux d'intérêt minimal

Nationalrat/Conseil national 11.09.13

Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

11.3779

Motion FDP-Liberale Fraktion.

Beruflische Vorsorge.

Mindestumwandlungssatz

entpolitisieren

Motion groupe libéral-radical.

Prévoyance professionnelle.

Dépolitisons

le taux de conversion minimal

Nationalrat/Conseil national 11.09.13

Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

Le président (Hêche Claude, président): Vous avez reçu un rapport écrit de la commission. Cette dernière propose, par 7 voix contre 4, de rejeter les deux motions. Le Conseil fédéral propose également le rejet des motions.

Maury Pasquier Liliane (S, GE), pour la commission: Nous sommes en présence de deux motions adoptées par le Conseil national, que notre commission avait décidé de suspendre dans l'attente du projet de réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Ces motions jumelles, si l'on peut dire, proposent, d'une part, que le taux d'intérêt minimal soit adapté automatiquement en fonction de la situation des marchés financiers et, d'autre part, que le taux de conversion soit adapté automatiquement aux possibilités effectives de redistribution et qu'ainsi ces deux taux ne dépendent plus d'une position politique. Malgré l'opposition du Conseil fédéral, le Conseil national a accepté ces motions le 15 novembre 2011, par 120 voix contre 52 et 1 abstention pour la motion 11.3778 concernant le taux d'intérêt minimal, et par 125 voix contre 55 et 1 abstention pour la motion 11.3779 concernant le taux de conversion.

Au cours de nos débats en commission sur le projet de réforme de la prévoyance vieillesse, nous avons bien évidemment, comme vous le savez, abordé la question de la baisse du taux de conversion. En revanche, aucune proposition pour un mécanisme automatique du type de celui évoqué dans les deux motions n'a été déposée.

Dans la mesure où il nous semble qu'il vaut mieux, en l'état, renoncer à ajouter des points supplémentaires à un projet de révision déjà très chargé, la commission, par 7 voix contre 4, vous propose de rejeter les deux motions.

Gutzwiller Felix (RL, ZH): In aller Kürze – die Kommissionspräsidentin hat gut zusammengefasst –: Ich bin immer noch der Meinung, dass es sinnvoll wäre, diese Thematik einmal vertieft zu diskutieren und den Mindestzinssatz zu entpolitisieren. Gleches gilt für den Mindestumwandlungssatz. Auch die aktuelle Debatte hat ja gezeigt, wie komplex die Materie ist. Ich will jetzt nicht gross verlängern, beantrage Ihnen aber, die beiden Motionen anzunehmen.

Maury Pasquier Liliane (S, GE), pour la commission: Aucune proposition de minorité n'a été déposée en commission à l'intention du plénum.

Le président (Hêche Claude, président): Monsieur Gutzwiler renonce à déposer une proposition formelle. Je considère que c'était une explication donnée dans le cadre de la discussion sur ces deux motions.

Berset Alain, conseiller fédéral: Les questions soulevées par les motions sont traitées depuis des années. Toutes celles et ceux qui se sont penchés sur ces questions savent qu'il est impossible de déterminer une formule pour le taux d'intérêt minimal, car il n'y a pas d'accord à ce sujet. Il en va de même pour le taux de conversion minimal, la situation variant fortement d'une caisse de pension à l'autre. La solution actuelle n'est peut-être pas la meilleure pour tout le monde, mais c'est la seule qui fonctionne et qui a fait ses preuves. La commission a largement débattu de toutes ces questions. J'ai eu l'honneur de participer ces derniers trois jours à vos débats sur la prévoyance vieillesse. Tout a été dit. Je crois qu'il est aujourd'hui logique de rejeter ces motions.

11.3778, 11.3779
Abgelehnt – Rejeté

11.4115

Motion Parmelin Guy.
Die AHV den Gegebenheiten
der heutigen Gesellschaft anpassen
Motion Parmelin Guy.
Adapter l'AVS
aux réalités de notre société

Nationalrat/Conseil national 11.09.13
Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

12.3553

Motion FDP-Liberale Fraktion.
AHV-Schuldenbremse rasch einführen
Motion groupe libéral-radical.
AVS. Mettre en place rapidement
un mécanisme de frein à l'endettement

Nationalrat/Conseil national 12.09.13
Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

12.4129

Motion Fraktion
der Bürgerlich-Demokratischen Partei.
Verbesserte Arbeitsmarktchancen
für die ältere Generation
Motion groupe
du Parti bourgeois-démocratique.
Augmentation des chances
de l'ancienne génération
sur le marché du travail

Nationalrat/Conseil national 22.03.13
Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

12.4131

Motion Fraktion
der Bürgerlich-Demokratischen Partei.
Automatische Verknüpfung
von Rentenalter
und Lebenserwartung

Motion groupe
du Parti bourgeois-démocratique.
Corrélation automatique
entre l'âge de la retraite
et l'espérance de vie

Nationalrat/Conseil national 05.03.14
Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

13.3313

Motion Schilliger Peter.
BVG-Umverteilung aufzeigen

Motion Schilliger Peter.
Signaler les redistributions opérées
dans le cadre de la LPP

Nationalrat/Conseil national 10.09.14
Ständerat/Conseil des Etats 16.09.15

Maury Pasquier Liliane (S, GE), pour la commission: Comme pour les deux motions que nous venons de traiter, nous sommes en présence de cinq motions qui nous ont été transmises par le Conseil national et dont notre commission avait décidé de suspendre l'examen en attendant d'avoir fini de traiter, en première lecture, le projet de réforme «Prévoyance vieillesse 2020».

La motion Parmelin 11.4115 demande la suppression de la pratique consistant à verser une rente en faveur des enfants de rentiers AVS. La motion 12.3553 souhaite la mise en place d'un mécanisme de frein à l'endettement pour l'AVS. La motion 12.4129 charge le Conseil fédéral de présenter un train de mesures pour améliorer les chances de maintenir des anciennes générations sur le marché du travail. La motion 12.4131 vise à adapter automatiquement l'âge de la retraite à l'espérance de vie. Enfin, la motion 13.3313 a pour objectif l'instauration de mesures concernant l'information des assurés sur les redistributions effectuées par leurs institutions de prévoyance. Comme vous l'avez dit, Monsieur le président, à l'exception de la motion 12.4129, le Conseil fédéral a proposé de rejeter ces motions mais n'a pas été suivi par le Conseil national.

Si nous pourrions aisément trouver des arguments, dans nos débats précédents, contre plusieurs de ces propositions, notamment le fait qu'elles risqueraient d'alourdir le projet et donc de contribuer à son rejet en votation populaire, la commission a jugé qu'elle avait largement examiné tous les thèmes abordés par ces motions, ses membres ayant ainsi eu la possibilité de soumettre des propositions permettant de les concrétiser dans le cours de l'examen du projet. Cette possibilité n'ayant pas été saisie, nous estimons qu'il y a lieu de rejeter ces motions, ce que la commission vous recommande à l'unanimité.

Berset Alain, conseiller fédéral: Je m'exprime uniquement sur la motion 12.4129 dont le Conseil fédéral avait recommandé l'acceptation.

L'objet de cette motion a été traité dans le message du Conseil fédéral sur le projet «Prévoyance vieillesse 2020». Si d'aventure la motion avait été adoptée par votre conseil avant la parution du message, nous aurions proposé dans le